



26 février 2003

LES HARAS NATIONAUX

Le paradoxe de la place des femmes dans les compétitions équestres

*Par : C. Tourre-Malen
Centre de Recherche Pluridisciplinaire
CNRS
27 rue Paul Bert
94 204 Ivry sur Seine Cedex*

Résumé

Quiconque fréquente les milieux et lieux « équestres » ne peut manquer de constater que les femmes et les filles y sont majoritaires. Les statistiques fédérales confirment cette impression : près de 70% des licenciés sont des femmes. Mais cette forte présence féminine n'est pas uniforme. Malgré une mixité réglementaire, la compétition de haut niveau, en CSO particulièrement, reste un bastion masculin. Ce paradoxe résulte de processus complexes, sociaux et culturels. Il pèse sur les vocations cavalières et accentue les clivages au sein des activités équestres.

Mots-clés : Femmes - Compétition - Mixité

Summary

Anyone who frequents the equestrian world can vouch for the fact that women are majority. Federal statistics confirm this impression : nearly 70% of licence-holders are women. However, this strong female presence is not uniform. Despite a mandatory mix, high level competition, especially for Jumping, remains a male bastion. This paradox comes from complex social and cultural processes ; it influences horse-oriented occupations and accentuates the split in equestrian activities.

Key-words : Women - Competition - Mix

INTRODUCTION

Quiconque fréquente les milieux et lieux « équestres » ne peut manquer de constater que les femmes et les filles y sont majoritaires. Mais cette forte présence féminine n'est pas uniforme. Ainsi, malgré une mixité totale, la compétition montre des « bastions » masculins ou féminins selon les niveaux et les disciplines. Ces concentrations de population masculine ou féminine résultent de processus complexes (sociaux, culturels, liés à la logique interne des activités...). La compétition de saut d'obstacles, par exemple, connaît un phénomène d'évaporation des femmes entre les épreuves de petit niveau où les cavalières sont majoritaires et les épreuves de haut niveau où elles sont quasiment absentes.

Après avoir défini cette place paradoxale des femmes dans les compétitions équestres, je mettrai en évidence les facteurs qui génèrent cette situation.

Quel paradoxe ?

L'étude de la population des licenciés de la Fédération française d'équitation met en évidence certaines caractéristiques¹ :

- une majorité de femmes (74 %) ;
- une majorité de juniors (67%) ;
- une population féminine et une population masculine qui ne présentent pas tout à fait les mêmes profils ; ainsi le déséquilibre entre juniors et seniors est moins marqué chez les hommes (54% de juniors pour 46% de seniors) que chez les femmes (72% de juniors pour 28% de seniors).

Sur cette population totale de pratiquants, 19% sont titulaires d'une licence de compétition (toutes catégories confondues). Ces licences intéressent 68% de femmes (et donc 32% d'hommes). On remarque également la sous-représentation des hommes juniors en compétition (12%) par rapport aux femmes juniors (40%) ; chez les seniors, ces écarts sont moins marqués : 28% de femmes pour 20% d'hommes.

Lorsqu'on raisonne par population, on relève le dynamisme des hommes par rapport à la compétition : 25% des licenciés masculins sont titulaires d'une licence de compétition contre 18% des licenciées féminines.

Cette approche statistique des licences ne livre que des informations partielles sur la place des femmes dans les compétitions équestres. En effet, on manque cruellement de données sexuées par catégorie et par discipline. Seule l'observation de terrain permet de compléter les chiffres et de dresser un tableau plus précis de la place des femmes en compétition.

La présence des filles et des femmes dans les « concours club », les compétitions PONAM et dans les classes D et C saute aux yeux dans toutes les disciplines mais on remarque dans les compétitions plus élevées (Pro 1 et Pro 2) des écarts significatifs dans les taux de participation féminine selon les disciplines. Deux tendances se dessinent :

- la permanence ; les femmes, très présentes dans les petits niveaux, se retrouvent en proportion relativement égale dans les compétitions de haut niveau comme, par exemple, en Dressage ou en Endurance ;
- la raréfaction ; les taux de participation féminine montrent de forts décalages entre les compétitions de petits niveaux (D et C ; licences Amat 4 et Amat 3) et les compétitions de niveau plus élevé (B et A ; licences Pro 1 et Pro 2) — lorsque le niveau des compétitions s'élève, on assiste à une raréfaction des femmes comme en CSO.

Les compétitions de saut d'obstacles (Pro 1 et Pro 2) constituent un bastion presque exclusivement masculin : en 1999, sur les dix-huit acteurs du championnat de France² (1ère catégorie) on compte dix-huit noms masculins alors que ce championnat est mixte ; en 2002, la situation n'a guère changé : aucune femme sélectionnée pour les Jeux Mondiaux de Jerez en CSO, une seule cavalière sur les douze premiers classés du

¹ Tous ces pourcentages « arrondis » ont été calculés à partir des chiffres de la FFE et correspondent à l'année 2001.

² L'Eperon n° 183 - Septembre 1999, p. 39.

Championnat de France CSO (Pro 1)³. Le haut niveau CCE (Pro 1 et Pro 2) et les épreuves d'élevage (circuit classique CCE et CSO) présentent, à peu de choses près, les mêmes caractéristiques que le CSO haut niveau⁴. Par contre, les épreuves de haut niveau juniors (CSO ou CCE) révèlent, elles, une présence féminine plus importante⁵.

Par ailleurs, toutes les disciplines ne reflètent pas le même volume d'activité. Le CSO écrase de manière flagrante les autres⁶ : pour la période de janvier à octobre 2001, le CSO représente environ 90% des engagements⁷, le CCE environ 6% et le Dressage environ 4%⁸.

Ainsi, paradoxalement, alors que les femmes constituent la majorité des licenciés (74%) et la majorité des licences de compétition (68%), elles sont quasiment absentes des compétitions de haut niveau dans la discipline phare des sports équestres français. Les incidences de ce paradoxe ne se limitent pas aux carrières « tronquées » des cavalières mais influencent les représentations de l'équitation ; *en effet, les épreuves de CSO, bien que peu médiatisées, restent les plus présentes sur les écrans et dans la presse généraliste. Ainsi dans un sport à dominante féminine, les femmes font figures d'exception aux yeux du grand public.*

Les composantes du paradoxe

Avant d'étudier le processus de raréfaction des femmes, il est nécessaire de rappeler ici que le *Règlement Général des Compétitions*⁹ ne prévoit aucune clause particulière rattachée au sexe des compétiteurs : les cavalières ne subissent pas de ségrégation réglementaire, leurs modes de sélection sont identiques à ceux des cavaliers. En fait, l'ensemble de l'organisation des activités équestres se base sur un principe « d'égalité des chances » entre les deux sexes : la mixité est totale. Cette organisation mixte des activités équestres permet d'ailleurs d'écarter l'hypothèse¹⁰ d'une « évaporation » des femmes due uniquement à un « seuil d'incompétence technique »¹¹.

Le paradoxe résulte de plusieurs facteurs.

1) Le recrutement particulier de l'élite du CSO

Le profil masculin de cette élite peut s'expliquer en partie par son mode de recrutement. La sélection s'opère sur un modèle en « colonne » à partir d'une population déjà fortement masculine à l'origine comme le révèle la présence significative de fils d'éleveurs, de marchands de chevaux, de cavaliers professionnels ou de dirigeants d'établissements équestres..., de « fils de »¹².

³ A la 9ème place (*L'Eperon* n° 218 - Novembre 2002 p. 26).

⁴ Quelques femmes arrivent, bien sûr, à percer : Alexandra Ledermann (Championne d'Europe senior en 1999, 4ème au Jeux Olympique d'Atlanta en 2000), Joelle Cairaschi-Dagut (9ème du Championnat de France Pro 1 2002), Marie-Christine Duroy (« reine » du CCE depuis quelques années)...

⁵ Par exemple, les résultats cumulés des Championnat et Critérium de France Juniors CSO (1999, 2000, 2001) comptent 12 noms de filles sur 18 ; dans le Championnat de France Junior CCE, la présence féminine se montre encore plus marquée ; ainsi, on retrouve dans les résultats cumulés (1999, 2000 et 2001) 6 noms de filles sur 9.

⁶ Aucun chiffre n'est fourni sur des disciplines plus « exotiques » comme le TREC, l'Endurance, le Horse-Ball, ou le Pony-Games... mais on ne peut supposer qu'elles sont encore plus confidentielles que le CCE ou le Dressage.

⁷ Tous types de concours confondus : Amat & Pro, SHF, Club & PONAM, ANPFS.

⁸ D'après le tableau de bord édité dans la *Revue de l'Equitation* (mensuel officiel de la fédération française d'Equitation) n° 27, novembre 2002, p 47.

⁹ FFE, 2002, (Panazol, Editions Lavauzelle, 65 p). En CSO, comme dans les autres compétitions équestres en France (mis à part le Horse-Ball).

¹⁰ Les résultats des cavalières qui arrivent à percer dans le haut niveau et de celles qui participent aux épreuves juniors, confirment cette prise de position.

¹¹ Comme l'évoquent D. Mathieu et J. Praicheux (*Sports en France*, 1987, Paris, Fayard/Reclus, p. 74) en faisant remarquer que bien peu de cavalières parviennent « tant dans le concours complet que dans le saut d'obstacles, aux degrés de compétence atteints par les hommes », et en constatant qu'elles sont « surtout présentes dans les épreuves de Dressage réputées esthétiques et peu dangeuses ».

¹² Entretien avec L. Cellier, Directeur Technique National Adjoint FFE, 19 octobre 2002.

Deux facteurs influencent la vocation cavalière de ces garçons : l'identification et l'héritage. D'une manière générale, les filles et les garçons construisent leur identité personnelle sur la persistance d'un axe sexué. Les garçons éprouvent un besoin intense de démontrer qu'ils ne « sont pas féminins »¹³ ; ce qui explique que la majorité d'entre eux préfèrent les activités qui leur renvoient une image virile rassurante. Le fait d'évoluer dans un milieu où l'équitation est rattachée à une image masculine (le père, le frère ou des connaissances proches) protège les garçons de ces familles d'un brouillage de l'identité — conséquence d'une surpopulation féminine dans les centres équestres. Par ailleurs, ces cavaliers sont généralement issus de lignées rurales où « les générations sont très fortement liées par le patrimoine »¹⁴. Dans ce milieu plutôt conservateur, les fils (et plus encore les fils aînés) représentent les maillons de la transmission. Ils se retrouvent non seulement à cheval « naturellement » mais encore à une place valorisée par la culture familiale.

Cette appartenance à une famille fortement impliquée dans le milieu équestre (commerce, élevage, monte professionnelle, direction de centre équestre...) favorise, bien sûr, l'apprentissage de la technique équestre. Mais l'effet « dynastie » joue également un rôle : il paraît faciliter, à l'image des « élites administratives, économiques et politiques du pays », l'intégration dans un microcosme « où l'on se croise, s'estime et se surveille [...] de sorte que le réseau [...] se structure sans jamais se recomposer »¹⁵.

2) L'effet « plafond de verre »

Les trajectoires des cavalières de CSO semblent calquées sur celles que connaissent les femmes au niveau professionnel (en France) où elles se heurtent à une sorte de barrière invisible ; un « plafond de verre » ou un « plancher collant » qui les « empêche d'accéder aux plus hautes fonctions et fait que leur présence est dérisoire »¹⁶. Ainsi, sur le marché du travail, immédiatement après l'obtention de leur diplôme, les jeunes femmes diplômées trouvent un emploi à peu près comme les jeunes gens, mais huit ans après cette entrée, on observe des « écarts significatifs entre le déroulement de la carrière des femmes et celui des hommes ». Au bout « de dix ans de carrière, un titulaire du baccalauréat général qui dispose d'un emploi a 17% de chances d'occuper un emploi cadre si c'est un homme, 8% si c'est une femme »¹⁷.

Les causes de cet « effet plafond de verre » sont multiples. Les spécialistes évoquent le plus souvent le poids des tâches domestiques et familiales¹⁸ ou bien les « événements affectifs » (relations amoureuses qui emplissent tout l'espace temporel et psychique)¹⁹ mais on peut penser que d'autres facteurs interviennent comme, par exemple, le rapport traditionnel du masculin et du féminin dans l'organisation sociale. L'« effet plafond de verre » et la place des femmes dans la compétition de haut niveau peuvent être interprétés comme la traduction de l'« incorporation de la domination masculine »²⁰ par les femmes. L'observation des couples de cavaliers révèle les « signes ordinaires de la "hiérarchie" sexuelle »²¹. Il est relativement rare de rencontrer des couples dont la femme et le mari participent aux mêmes épreuves. Dans la plupart des cas, l'homme possède la licence de compétition la plus élevée et la femme monte, elle, dans des compétitions de niveau inférieur. Les cavalières entretiennent par là « les principes communs qui exigent de manière tacite et indiscutable que l'homme occupe [...] la place dominante dans le couple ». Elles le font pour lui, « pour la dignité qu'elles lui reconnaissent *a priori* et qu'elles veulent voir universellement reconnue, mais aussi pour

¹³ C. A. Oglesby, « Masculin/féminin » in : Carole A. Oglesby (éd.) *Le sport et la femme. Du mythe à la réalité*, 1982, Paris, Vigot, p. 102.

¹⁴ Entretien avec M. Segalen, *Sciences Humaines* n° 36, mars-avril-mai 2002, p. 20.

¹⁵ B. Bertin-Mouro, M. Bauer « Des élites en circuit fermé », *Sciences Humaines* n° 104, avril 2000, p. 33.

¹⁶ *Id.*

¹⁷ D. Méda, *Le temps des femmes Pour un nouveau partage des rôles*, 2001; Paris, Flammarion (coll. « Champs »), p. 22.

¹⁸ *Id.* p. 25.

¹⁹ C. Zaïdman « La mixité en questions Des résistances religieuses à la critique féministe, ou l'actualité de la question de la mixité scolaire » *Raison présente* n°140 4ème trimestre 2001, p. 48.

²⁰ P; Bourdieu, *La domination masculine*, 1990, Paris, Editions du Seuil, p. 28.

²¹ *Id.* p. 42.

elles-mêmes, pour leur propre dignité, qu'elles ne peuvent vouloir et aimer qu'un homme dont la dignité est clairement affirmée et attestée dans et par le fait qu'il les "dépasse" visiblement »²².

3) La difficulté à s'intégrer dans un milieu masculin

Le milieu des compétitions de sauts d'obstacles de haut niveau possède une forte connotation masculine, non seulement à cause de la présence majoritaire d'hommes parmi les compétiteurs, mais encore par la dimension commerciale qui lui est liée. Le monde du CSO est un lieu de transactions financières, de marché... qui s'écarte de la stricte dimension sportive et renforce une image masculine, ce qui entraîne une forme de ségrégation : les femmes en général ne s'autorisent pas à s'aventurer sur « des terrains qu'elles perçoivent comme n'étant pas faits pour elles »²³. Aussi, certaines cavalières renoncent et s'orientent (ou écoutent leur entourage qui leur conseille de s'orienter) vers des disciplines où les hommes sont moins présents²⁴. Elles contribuent par-là à l'élaboration de « murs de verre »²⁵.

Par ailleurs, le milieu du CSO malgré sa dimension « commerciale » connaît une professionnalisation difficile. En équitation, le sport professionnel n'est pas organisé comme dans d'autres sports (golf, tennis, football...) et les gains des épreuves (même en Pro 1) ne suffisent que très rarement à couvrir les frais et à faire vivre les cavaliers. « Tourner en grosses épreuves » exige de gros investissements financiers pour acheter et entretenir un piquet de chevaux. Les cavaliers se voient obligés, soit de développer une activité annexe de commerce de chevaux ou d'animation de stage, soit de trouver des propriétaires et/ou des mécènes prêts à leur faire confiance, soit enfin d'être sponsorisés²⁶. Ces diverses possibilités n'avantagent pas les femmes : cumuler les fonctions d'entraîneur ou de marchand et celles de compétiteur, tout en assurant les activités domestiques et familiales, ne paraît guère réalisable ; démarcher des propriétaires dans un milieu dominé par la figure de l'homme de cheval et « dirigé par des hommes, avec des références masculines, des mythes et des habitudes hérités d'un passé révolu que l'on continue de tenir [...] pour des valeurs objectives »²⁷ ne s'avère pas simple pour une cavalière qui est souvent perçue comme une « gentille fille » tant qu'elle ne se mêle pas de jouer dans la « cour des grands ». En revanche, être une figure d'exception — c'est-à-dire être une des rares cavalières à briller dans les épreuves de haut niveau — peut se montrer un bon investissement pour un sponsor. D'autant plus que la presse s'empare toujours avec bonheur de l'image de la femme victorieuse devant des hommes²⁸. Mais dans les sports équestres, jusqu'à présent le sponsoring semble plus donner un « coup de pouce » à des cavaliers possédant déjà une bonne notoriété que miser sur des outsiders, féminins de surcroît.

4) Le rapport au cheval

Comme dans le cas d'autres utilisations d'animaux domestiques, la pratique de l'équitation exige un « assujettissement »²⁹. Un cavalier entretient des rapports directs et constants avec un animal et on retrouve chez lui les mêmes types de comportements que chez les possesseurs d'animaux. Deux tendances s'opposent : le « surdressage » et le « maternage ». Le « surdressage » se caractérise par un « dressage mécanique » dont la seule fin est la « soumission sans faille de l'animal ». Le « maternage » consiste « à prodiguer à l'animal une pléthore de marques d'affection »³⁰. Comme avec les animaux familiers, les femmes et les hommes semblent établir des relations différentes avec les chevaux : « les hommes adoptent plutôt une position d'autorité, et les

²² d. p. 42.

²³ *Id.* p. 93.

²⁴ Entretien avec Marietta Almassy, *L'Eperon*, n° 196, 2001, p. 21

²⁵ P. Bollé, « Le travail des femmes comparaisons internationales », « Femmes et sociétés à l'aube du XIXe siècle » *Raison présente* n° 140, 4ème trimestre 2001, p. 70.

²⁶ *L'Eperon* n° 199, mars 2001, p. 23.

²⁷ F. Beaugé, Le « deuxième sexe du journalisme » Femmes, le mauvais genre ? 1999, *Le Monde diplomatique* n° 44, p. 42.

²⁸ Comme le montre *Libération* (23-24 novembre 2002) qui titre « Ellen avant les garçons à Pointe-à-Pitre » pour évoquer la victoire d'Ellen Macarthur (« La petite star à l'Opinel ») dans la course du Rhum.

²⁹ J.-P. Digard, *Les Français et leurs animaux*, 1999, Paris, Fayard, p.130.

³⁰ *Id.* p.133.

femmes plutôt une posture d'affection ». Ainsi, le « surdressage » correspond à une écrasante majorité de cas à une attitude masculine, et le « maternage » à un comportement féminin »³¹.

En CSO, l'assujettissement et l'instrumentalisation se trouvent exacerbés au fur et à mesure que le niveau des épreuves augmentent et que les enjeux financiers se renforcent. Ils peuvent entraîner des dérives (doper, barrer, hypersensibiliser...) comme le montre la réglementation fédérale relative aux mauvais traitements³². Or, dans leur rapport au cheval, les cavalières, en tant que femmes, privilégient la dimension affective sur la dimension instrumentale. Cette dimension affective peut constituer une barrière lorsque les niveaux des épreuves exigent une utilisation « soutenue » et une prise de risque importante pour leur monture. Par ailleurs, les femmes portent un intérêt moindre que les hommes « aux situations d'affrontement et de rivalité, qui sont aussi celles qui imposent de se mesurer aux autres »³³. Ainsi, leur désir de gagner contrebalance difficilement le malaise qu'elles éprouvent par l'instrumentalisation poussée du cheval. En fait, ce rapport particulier des femmes au cheval et à la compétition les limite dans leur accès aux épreuves de haut niveau.

Comme on peut le constater la mixité « ne conduit pas forcément à l'égalité »³⁴. Toutefois, deux solutions enrayeraient cette discrimination féminine ; l'une se base sur la séparation des sexes, l'autre sur le « partage des sexes »³⁵ :

- la remise en cause de la mixité — créer un véritable circuit pour les femmes³⁶ — rééquilibrerait leur taux de participation dans la compétition de haut niveau ;
- la parité — le principe « un sur deux » — donnerait aux femmes toutes leurs chances d'accéder aux différents niveaux de compétition (appliquer ce principe à l'ensemble des disciplines éviterait d'ailleurs l'apparition de ghettos sexuels).

◦

REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé avec le soutien financier des Haras nationaux.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUGE F.
1999 « Le «deuxième sexe du journalisme» », Femmes, le mauvais genre ?, *Le Monde diplomatique* n° 44 , pp. 42-46
- BERTIN-MOUROT B.; BAUER M.
2000 « Des élites en circuit fermé », *Sciences Humaines* n° 104, pp. 32-33
- BOLLE P.
2001 « Le Travail des femmes Comparaisons internationales », « Femmes et sociétés à l'aube du XIXe siècle » *Raison présente* n° 140, pp. 59-73.
- BOURDIEU P.
1990 *La domination masculine*, Paris, Editions du Seuil, 142 p.
- DAVISSE A. ; LOUVEAU C.
1998 *Sports, école, société : la différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, 342 p.
- DIGARD J. P.
1999 *Les Français et leurs animaux*, Paris, Fayard, 281 p.
- FRAISSE G.
2002 « La parité, un bon mot à tout faire », *Travail, Genre et Société* n°7, pp. 117-120.

³¹ *Id.* p. 138.

³² Article 23 du règlement général des compétitions (FFE, *Règlement Général des Compétitions*, Panazol, Editions Lavauzelle, p. 22).

³³ A. Davisse, C. Louveau, *Sports, école, société : la différence des sexes*, 1998, Paris, L'Harmattan, p. 49.

³⁴ C. Zaïdman, (*opus cit.*) p. 38.

³⁵ Fraisse G. « La parité, un bon mot à tout faire », *Travail, Genre et Société* n°7 février 2002, p. 118.

³⁶ Ce qui n'est pas le cas du Championnat de France féminin qui est en fait un « sous Championnat »..

MATHIEU D.; PRAICHEUX J.

1987 *Sports en France*, Paris, Fayard/Reclus, 119 p.

MEDA D.

2001 *Le temps des femmes Pour un nouveau partage des rôles*; Paris, Flammarion (coll. « Champs »), 221 p.

OGLESBY C. A.

1982 « Masculin/féminin » in : Carole A. Oglesby (éd.) *Le sport et la femme. Du mythe à la réalité*, Paris, Vigot, pp. 95-110

ZAIDMAN C.

2001 « La mixité en questions Des résistances religieuses à la critique féministe, ou l'actualité de la question de la mixité scolaire » *Raison présente* n°140, pp. 37-52